



**MISSION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS
DES NATIONS UNIES
À NEW YORK**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROGRAMME D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES
AUX FINS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉTUDE, DE LA DIFFUSION
ET D'UNE COMPREHENSION PLUS LARGE DU DROIT INTERNATIONAL**

INTERVENTION DE LA FRANCE AUPRES LES NATIONS UNIES

6C

== Seul le prononcé fait foi ==

New York, le 20 octobre 2023

Madame La Présidente / Monsieur le Président,

Vous pouvez continuer à compter sur le plein soutien de ma délégation dans vos activités et nous souhaitons vous remercier pour la tenue de cette discussion, en application de la résolution 64/113 qui prévoit un examen annuel de ce point de l'ordre du jour sur une base annuelle.

Ma délégation se joint à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter les éléments suivants, à titre national.

Vous connaissez l'attachement de la France au Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, créé en 1965.

Ce Programme d'assistance est un outil précieux car il promeut l'état de droit et la coopération entre les États grâce à la diffusion du droit international. Il répond à une demande croissante de formation et d'accès aux ressources du droit international.

C'est la raison pour laquelle la France a versé, au titre de sa contribution volontaire de 2023, 70 000 euros afin de soutenir le programme d'assistance.

Nous tenons à féliciter la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques pour son travail essentiel pour la promotion du droit international et de l'état de droit.

A cet égard, nous félicitons le plein retour cette année aux cours régionaux de droit international et aux autres formations en présentiel. Ces enseignements permettent tant d'améliorer les connaissances du droit international, qui connaît une complexification croissante, que de créer un réseau durable entre les participants.

Nous nous réjouissons également que le Programme de bourses de droit international ait eu lieu en présentiel pour la première fois l'année dernière. Nous encourageons le Secrétariat à augmenter le nombre de bourses octroyées au titre des programmes de formation.

Madame La Présidente / Monsieur le Président,

Nous nous réjouissons des efforts déployés pour équilibrer la représentation entre les femmes et hommes les parmi les participants aux programmes de formation et pour augmenter le nombre de femmes conférencières. L'équilibre géographique, la diversité linguistique et la représentation des grandes sources de notre droit doivent également être reflétés dans le choix des conférenciers et des participants.

Nous appelons la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques à poursuivre ses efforts pour la publication de documentation et l'enrichissement de la Médiathèque de droit international des Nations Unies et du site internet du Programme

d'assistance. La mini-série en ligne donnant accès à des présentations d'éminents juristes sur des sujets fondamentaux du droit international constitue indéniablement une présentation plus ludique de la Médiathèque de droit international des Nations Unies.

Enfin, nous appelons les États qui en ont les capacités à verser des contributions volontaires aux fins de financement du Programme d'assistance.

Je vous remercie./.